Les premiers seigneurs de Bex

Autor(en): **Reymond, Maxime**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **41 (1933)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-31882

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

[9] Détail important, car on a maintes fois imprimé qu'Albert de Staël était né à Rolle.

[10] Son petit-fils le Dr Théodore-E. Exchaquet pratiquait la médecine à Bex et à Leysin, au XIXme siècle, et son arrière-petit-fils le Dr Louis Exchaquet est le dévoué médecin de l'Hospice de l'Enfance.

[11] Pour un rien la bonne cité de Rolle serait comparée à Capoue!

[12] Tome III, page 245.

[13] Antoinette-Madeleine de Chandieu (1712-1803) était la cadette des six filles et des onze enfants du Lt-général Charles de Chandieu-Villars qui reconstruisit le château de L'Isle en 1696 et années suivantes. Elle devint en 1740 la seconde femme de Paul de Chandieu, un de ses cousins, veuf de Madeleine de Tavel.

[14] Auguste-Victor de Senarclens-Grancy était le neveu par alliance de feu Paul de Chandieu-Vulliens.

[15] Les fauteurs de désordre étaient les frères François et Henri Bron, de Bougy (*Dictionnaire historique Mottaz*, tome II, page 446, article Perroy).

[16] Plus.

Les premiers seigneurs de Bex.

L'histoire des origines des familles féodales du pays de Vaud et du bassin du Léman est fort peu connue, et il nous est presque impossible de rattacher ces familles aux comtes et aux grands seigneurs de l'entourage du dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III. Cela tient au fait que les documents de la seconde moitié du XIme siècle parvenus jusqu'à nous sont extrêmement rares, et ceux du premier tiers du XIIme siècle fort peu nombreux. Cette lacune, d'un siècle environ, est d'autant plus regrettable qu'elle nous empêche de suivre l'évolution politique et économique considérable de cette époque.

Quelques actes, cependant, donnent des lueurs intéressantes qui valent la peine d'être enregistrées. C'est ainsi que notre attention est attirée aujourd'hui sur les origines

de la seigneurie de Bex. La plupart des pièces qui s'y rapportent ont été recueillies par l'abbé Gremaud dans ses *Documents relatifs à l'histoire du Valais* et dans ses *Chartes sédunoises* [1]. On y voit qu'au treizième siècle, cette seigneurie était déjà très morcelée, qu'aux seigneurs primitifs s'ajoutaient des nobles de la Porte qui peuvent en être un simple rameau, des La Tour-Châtillon, des Blonay, et enfin que les comtes de Savoie apparaissent comme les seigneurs dominants. Cette suzeraineté des comtes de Savoie n'est pas très ancienne. Girold et Hugues de Bex apparaissent en 1170 dans l'entourage du comte Humbert de Savoie et sont témoins d'un arrangement entre lui et l'abbaye d'Abondance [2]. Mais trente ans plus tôt, dans un accord entre le comte Amédée IV et l'évêque de Sion, au sujet de la possession de Louèche et de Naters, c'est comme vassaux de l'évêque que figurent les seigneurs Guillaume et Garnier de Bex [3]. Garnier est aussi présent en 1142, à une concession de l'abbaye de Saint-Maurice au seigneur Humbert de Prangins [4]. C'est l'époque même où le comte de Savoie enlève aux Blonay le château de Chillon, qui relevait alors de l'évêque de Sion [5].

Ces seigneurs Guillaume et Garnier sont les premiers que l'on ait enregistrés jusqu'ici à Bex. Il en est encore de plus anciens pourtant, qui nous sont connus par des documents parus à l'étranger. Je veux parler ici du *Cartulaire de l'abbaye de Molesme,* publié par M. Jacques Laurent, conservateur adjoint de la Bibliothèque de Dijon [6]. Cette abbaye de Molesme, au diocèse de Langres, qui suivait la règle bénédictine, avait de nombreuses filiales, entre autres l'abbaye de Saint-Jean d'Aulph en Savoie et le prieuré de Saint-Sulpice près de Lausanne. Quelques actes de ce cartulaire [7] nous permettent précisément d'assister à la naissance de ce prieuré, tout au début du XIIme siècle.

On y voit, en effet, que par deux actes distincts Turumbert de Bex *(Baiz)* et sa femme Constance donnèrent à l'abbaye de Molesme leur part de l'église de Saint-Sulpice, avec ce qu'ils avaient en alleu à Denges et à Saint-Sulpice, en bois, prés, champs, vignes et eaux, ainsi que tout ce qu'ils possédaient entre le ruisseau de Bierz (la Bourdonnette) et la Chamberonne, en maisons, chesaux et terres, plus trois serfs et leurs épouses demeurant à Saint-Sulpice. De son côté, Louis de Baiz donna tout ce qu'il avait entre le Bierz et la Chamberonne, plus ce qui devait lui revenir de son cousin Ponce. Enfin Humbert, fils de Louis de Baiz et d'Amaldra, confirma à l'église de Molesme et à Saint-Sulpice tout ce que leur avaient donné son père et sa mère, ainsi que son oncle Turumbert et sa femme Constance. Ces actes ne sont pas datés, mais d'autres documents montrent que les donations de Turumbert et de Louis de Baiz doivent être antérieures à la fondation du prieuré — l'église même est plus ancienne — et la confirmation d'Humbert postérieure. Quant à la date de fondation du prieuré, elle est postérieure à 1105, année en laquelle l'évêque de Lausanne Girard de Faucigny donne à l'abbaye de Molesme l'église de Blonay et lui confirme le don d'une terre de Clairvaux faite par le seigneur Amédée de Blonay [8]. Elle est antérieure à 1113, date à laquelle mourut l'abbé Hugues de Saint-Jean d'Aulph, témoin de la confirmation d'Humbert de Baiz [9]. C'est donc aux environs de 1105 qu'il faut placer les donations de Turumbert et de Louis de Baiz au monastère naissant de Saint-Sulpice. Qu'il s'agisse des seigneurs de Bex dans la vallée du Rhône, cela n'est pas douteux, car le chevalier Guillaume de Bex possédait encore cent cinquante ans plus tard l'avouerie de Saint-Sulpice, qui dérive des droits des fondateurs, et qu'il dut abandonner au comte Pierre de Savoie.

Ce Turumbert de Baiz est encore mentionné dans d'autres actes, sans qu'ici son nom de famille soit indiqué. Dix ou vingt ans auparavant, Turumbert et sa femme Constance — il s'agit donc bien des mêmes personnages — avaient donné au prieuré de Saint-Victor de Genève [10], sous réserve des droits d'avouerie, les églises de Saint-Paul de Ciriel (qui est Saint-Paul en Savoie), de Bernex (qui est près de la Dent d'Oche) et de Maxilly (qui est près du château actuel de Tourronde). Peu de temps après, avant 1107 [11], ces mêmes possessions furent transférées à l'abbaye de Savigny près Lyon, dont dépendait aussi le prieuré de Saint-Martin de Lutry. Turumbert est témoin en 1111 d'un accord entre l'évêque de Lausanne et l'abbé de Savigny au sujet de leurs droits respectifs à Lutry [12]. Remarquez que ce personnage, qui dispose de ces églises en toute liberté, devait nécessairement être le maître de la seigneurie de Saint-Paul qui s'étendait de la Dent d'Oche au lac, de Bernex à Marèche aux portes d'Evian et à la Morge de Saint-Gingolph.

Enfin, à la même époque, en 1108, un acte de concession par l'abbaye de Saint-Maurice, qui est considéré comme la charte de fondation de l'abbaye d'Abondance, est écrit par le chancelier de Turumbert, vidomne de Saint-Maurice [13]. Nous n'avons évidemment pas la certitude qu'il s'agisse de Turumbert de Baiz, mais si nous observons que Bex est à deux pas de Saint-Maurice, la chose est vraisemblable.

Ce Turumbert nous apparaît donc comme un gros personnage : vidomne de Saint-Maurice, seigneur de Bex avec son frère Louis, pourvu de biens importants à Saint-Sulpice, possesseur de la région au sud-est du Léman. Dans les actes qui le concernent figurent des Blonay, des Gumoëns, des Bottens au pays de Vaud, des Allinges

et des Féterne en Chablais. C'est certainement un grand seigneur, qui commence dignement la série des possesseurs de Bex.

Ce n'est cependant pas dans cette unique intention que je me suis permis de vous le présenter. Vous aurez sans doute remarqué qu'à l'autre extrémité du pays de Vaud, les seigneurs de Grandson qui descendent d'anciens comtes, tiennent les portes du Jura et les grandes routes par leurs châteaux de Grandson et de Belmont, de Montricher et de la Sarra, comme aussi les sires de Mont sont maîtres de la route de l'Etraz qui va de Genève à Yverdon, et ceux d'Aubonne commandent la route occidentale du lac, de Genève à Lausanne. Les seigneurs de Bex, vidomnes primitifs de Saint-Maurice, ont de même à leur merci la route du Valais et des Alpes, puisqu'ils en commandent la cluse entre Bex et St-Maurice. Au delà, la voie méridionale du Léman est sous leur contrôle absolu, puisqu'en possédant la seigneurie de Saint-Paul, ils tiennent Tourronde où le château primitif était à cheval sur la route. Quant aux débouchés septentrionaux du Léman, ce sont les Blonay qui les commandent à Chillon et à Vevey, et les Blonay ont avec les seigneurs de Bex des liens de parenté très étroits, encore qu'imparfaitement déterminés.

Nous sommes donc en présence sinon d'une famille seule, du moins d'un groupe de familles étroitement liées, qui jouent au débouché du Rhône le même rôle que les Grandson aux passages du Jura. Ce contrôle politique est en même temps un contrôle commercial et une source de revenus. Si les seigneurs de Bex n'ont pas dans l'histoire une situation aussi importante que les Grandson, c'est que le morcellement de leurs propriétés, déjà manifeste au XIIme siècle, le passage de la seigneurie de Saint-Paul aux Faucigny tout d'abord, puis aux Blonay, à la suite d'al-

liances sans doute, les ont affaiblis. Puis, ils étaient bien moins que les Grandson, les Montfaucon, les Aubonne, à l'abri des entreprises des comtes de Savoie. Rappelons-nous que ces derniers ont pénétré dans le pays de Vaud par la vallée du Rhône, depuis Saint-Maurice. En 1150, ils avaient éliminé les Blonay de Chillon. Ce qui revient à dire qu'à ce moment-là ils étaient déjà les maîtres des territoires en aval, c'est-à-dire du bassin du Rhône. Les deux frères Turumbert et Louis de Baiz, du début du XIIme siècle, sont peut-être les derniers seigneurs de cette maison qui aient été en situation de traiter sur pied d'égalité avec les futurs maîtres de notre pays.

Maxime REYMOND.

NOTES

[1] T. XVIII et XIX des *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande* (M. D. R.).

[2] Guichenon, *Histoire de Savoie,* t. IV, preuves p. 42.

[3] M. D. R., t. XVIII, p. 359.

[4] L. de Charrière, *Dynastes de Cossonay,* p. 260.

[5] M. Reymond, *Les Avoués de Saint-Maurice aux XIme et XIIme siècles,* dans la *Revue historique vaudoise,* 1924, p. 136.

[6] 2 volumes in-8. Paris, 1911.

[7] *Cartulaire de Molesme,* t. II, nos 140, 141, 142, 154.

[8] *Archives de la Côte d'Or,* Prieuré de Saint-Sulpice.

[9] *Cartulaire de Molesme,* t. II, no 140 (note).

[10] *Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* (M. D. G.), t. I, part. 2, p. 144.

[11] Aug. Bernard, *Cartulaire de Savigny,* t. I, p. 425.

[12] M. D. R., t. III, *Rectorat de Bourgogne,* p. 166.

[13] Guichenon, *Histoire de Savoie,* t. IV, p. 29. — Mercier, *Histoire de l'abbaye d'Abondance,* p. 307.